



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-CINQUIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE  
Point 18 de l'ordre du jour provisoire

A55/INF.DOC./5  
10 mai 2002

---

## **Situation sanitaire de la population arabe dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine, et assistance sanitaire à cette population**

A la demande d'Israël, le Directeur général a l'honneur de transmettre à la Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé le rapport ci-joint qui lui a été soumis par le Ministère israélien de la Santé.

ANNEXE

**Rapport du Ministère israélien de la Santé  
à la Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé**

**Mai 2002**

**RELATIONS ENTRE LE MINISTERE ISRAELIEN DE LA SANTE ET  
L'AUTORITE SANITAIRE PALESTINIENNE**

**2001-2002**

## LA COOPERATION JUSQU' AU 28 SEPTEMBRE 2000

1. Le mois de septembre 2000 était encore un mois où l'on pouvait espérer la paix entre Israël et les Palestiniens grâce au processus de paix en cours. Pendant cette période, la coopération entre les médecins et les professionnels de santé des deux parties était amicale et fructueuse. Les quatre comités sanitaires conjoints israélo-palestiniens fonctionnaient efficacement ; des médecins palestiniens participaient à des programmes de formation et d'internat dans des hôpitaux universitaires israéliens, et Israël continuait d'assurer des services médicaux pour les patients palestiniens comme pendant les années 1994-2000. On dénombrait environ 4500 patients palestiniens admis dans les hôpitaux israéliens par an et des services ambulatoires étaient assurés pour une moyenne annuelle d'environ 9000 patients.

## LA FLAMBEE DE TERRORISME DU 29 SEPTEMBRE 2000

2. Le 29 septembre 2000, l'attitude de l'Autorité palestinienne a radicalement changé. Ce jour-là a commencé une vague de terrorisme organisée par les Palestiniens, connue également sous le nom d'« *intifada* Al Aktza ». Malheureusement, les responsables palestiniens ont décidé de porter les questions de santé et les questions médicales sur le terrain de la confrontation politique. Les responsables palestiniens ont ainsi mis un terme au fonctionnement des quatre comités conjoints (santé publique et épidémiologie, salubrité de l'environnement, contrôle des aliments, médecine et produits pharmaceutiques).

3. Malgré cela, l'attitude humanitaire d'Israël n'a pas changé. Israël a continué à fournir divers services médicaux aux patients palestiniens. Les centres médicaux universitaires israéliens ont continué à assurer des programmes de formation pour les médecins palestiniens. Israël a facilité le transfert de dons de médicaments et de matériel médical aux territoires palestiniens. Et Magen David Adom (MDA – Association des Services d'Urgence médicale israéliens) a continué de fournir toute l'assistance nécessaire – comme auparavant.

## L'INTERACTION ISRAELO-PALESTINIENNE APRES LE 29 SEPTEMBRE 2000 ET LES RELATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE

4. Les responsables palestiniens auraient pu choisir de continuer à négocier avec le Gouvernement israélien afin de rechercher une solution politique. Ils ont préféré faire la guerre à la population civile israélienne. Les terroristes d'organisations comme le Hamas et le Jihad islamique, et même des membres des forces de sécurité de police palestiniennes, ont planifié et exécuté des meurtres brutaux. Des civils israéliens, depuis de jeunes enfants jusqu'à des personnes âgées, sont tombés, victimes de commandos suicides, de voitures bourrées d'explosifs – toute une gamme de méthodes meurtrières imaginées par des esprits malades.

5. Près de 330 civils israéliens ont été assassinés et quelque 3500 blessés au cours de la dernière *intifada*. Les arrêts de bus, les marchés, les salles de mariage, les rues, les maisons sont autant de cibles visées par les terroristes palestiniens.

6. Les hôpitaux israéliens sont surchargés par des centaines de blessés et doivent être prêts en permanence à recevoir de nouvelles victimes de la terreur, sans préavis. Les Israéliens ont peur de sortir dans la rue, évitent les restaurants et les cafés, s'abstiennent de fréquenter les lieux publics et craignent d'utiliser les transports publics.

7. Pendant cette période terrible, les hôpitaux israéliens ont continué de fournir des soins médicaux aux patients palestiniens comme par le passé. Quelque 600 patients de Cisjordanie et de Gaza ont été transférés vers les hôpitaux israéliens chaque mois, près de 200 pour y être hospitalisés et 400 pour des services ambulatoires, y compris des consultations, des soins de jour, des actes de diagnostic ou des analyses de laboratoire.

8. L'Autorité palestinienne a cessé ses paiements aux hôpitaux israéliens et ses dettes atteignent 50 millions de NSI (plus de 10 millions de US \$). Malgré cela, les hôpitaux israéliens ont continué d'admettre des patients et des victimes palestiniens qui sont traités rapidement et sans aucune restriction.

9. Le MDA et le Croissant-Rouge palestinien continuent de coopérer à l'évacuation des blessés et les unités de traumatologie israéliennes ainsi que les services de médecine d'urgence continuent de traiter des patients palestiniens. Toutefois, des ambulances du MDA parties au secours de victimes ont été attaquées à plusieurs reprises. Depuis le début de l'*intifada*, 71 ambulances israéliennes ont été endommagées par des terroristes ou des émeutiers.

10. Les ambulances palestiniennes ne sont pas non plus à l'abri. Le 26 mars 2002, une ceinture d'explosifs a été retrouvée dans une ambulance allant de Naplouse à Ramallah. Le 12 avril 2002, une autre ceinture d'explosifs était retrouvée dans une ambulance allant de Ramallah à Jérusalem.

11. Les laboratoires de santé publique du Ministère israélien de la Santé continuent d'aider l'Autorité sanitaire palestinienne en effectuant des analyses pour la poliomyélite et d'autres maladies virales et pour les aliments importés afin de déceler toute contamination bactérienne.

12. Les dix médecins palestiniens participant à des programmes de formation à long terme au Centre médical Hadassah de Jérusalem poursuivent leur formation.

13. Le Ministère israélien de la Santé et les autorités compétentes facilitent la transmission aux Palestiniens de médicaments, de matériel médical et d'ambulances reçus en don de pays arabes et européens ainsi que d'organisations internationales.

## **L'ESCALADE DU TERRORISME PALESTINIEN A OBLIGE LES ISRAELIENS A RIPOSTER**

14. Pour le seul mois de mars 2002, 104 civils ont été tués et 833 blessés. Les événements horribles de la journée du 28 mars 2002, durant laquelle 29 civils innocents ont été massacrés lors du dîner de fête de Passover dans un hôtel de Netanya, ont obligé le Gouvernement israélien à riposter pour assurer la sécurité des civils israéliens.

15. Les forces de défense israéliennes (FDI) sont intervenues contre l'infrastructure terroriste implantée dans les villes et les villages. Elles se sont abstenues de recourir à la force brutale, préférant procéder à des perquisitions maison par maison en s'efforçant de ne pas blesser des civils innocents. Cette retenue a coûté la vie à 33 soldats. Les terroristes palestiniens n'ont guère fait preuve de la même mesure, utilisant les femmes, les personnes âgées et les enfants palestiniens comme boucliers humains. Les laboratoires fabriquant des bombes et des explosifs étaient implantés dans les quartiers périphériques peuplés de civils ; les maisons de citoyens innocents étaient piégées. Cette cruauté a été responsable de nombreuses pertes dans les rangs des civils palestiniens.

## **INTERACTION ISRAELO-PALESTINIENNE APRES LE 28 MARS 2002, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE**

16. L'Office de Coordination pour les Territoires s'est occupé des problèmes de coupures d'eau et d'électricité dans les hôpitaux. Des équipes conjointes israéliennes et palestiniennes ont réparé les dégâts et rétabli l'approvisionnement en eau dans les hôpitaux. L'Office de Coordination a demandé à des équipes de la Compagnie arabe d'Electricité de Jérusalem-Est de réparer toutes les coupures d'électricité dans les hôpitaux. L'Office de Coordination ainsi que les FDI ont fourni des générateurs pour que les actes médicaux puissent continuer à être pratiqués lors des coupures d'électricité. La fourniture d'oxygène et de gaz à usage médical ainsi que du gazole nécessaire aux générateurs a été assurée en permanence. Villes et hôpitaux ont été alimentés en carburants, gazole et gaz de cuisine. Le transfert des médicaments et du matériel médical depuis les magasins palestiniens jusqu'aux hôpitaux de Cisjordanie se sont poursuivis.

17. La coopération entre l'Office de Coordination, les FDI, le Ministère de la Santé et d'autres autorités concernées ont permis de laisser entrer des médicaments, du matériel médical, des unités de sang, des ambulances ainsi que différentes fournitures données dans le cadre de l'aide humanitaire par les pays arabes et européens : la Jordanie, l'Egypte, le Maroc, la Tunisie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, la Norvège, la Suède, la France, l'Italie, la Russie, la Grèce et la Turquie. Des dons ont été reçus des Etats-Unis d'Amérique, du Japon et d'organisations internationales comme l'OMS, l'UNRWA, l'USAID, la Croix-Rouge, la Banque mondiale et Médecins sans Frontières.

18. Israël est prêt à aider l'Autorité sanitaire palestinienne à s'approvisionner en produits pharmaceutiques et en matériel médical – le pays est prêt à apporter son aide à tout moment si on le lui demande.

19. La coopération entre Magen David Adom d'Israël et le Croissant-Rouge palestinien s'est poursuivie en dépit de la confrontation armée.

20. Des services de laboratoires de santé publique ont continué à être fournis gracieusement à l'Autorité sanitaire palestinienne.

21. Grâce au Bureau de Coordination et de Liaison de Cisjordanie et au concours de l'Office de Coordination pour les Territoires, les malades et les blessés, victimes des confrontations armées, ont pu être évacués vers les hôpitaux palestiniens. Les patients palestiniens sous hémodialyse à cause d'une insuffisance rénale chronique étaient transférés par les FDI dans les hôpitaux israéliens lorsque les combats empêchaient leur acheminement vers un hôpital palestinien. Les patients atteints de cancer devant suivre une radiothérapie étaient transférés dans les hôpitaux israéliens par les FDI.

22. Lorsque l'Autorité sanitaire palestinienne demandait que le transfert de patients et/ou de blessés soit autorisé pour qu'ils puissent être soignés à l'étranger, l'Office de Coordination pour les Territoires et les FDI ont répondu positivement à toutes les requêtes.

## **DES HOPITAUX ISRAELIENS MENACES PAR DES TERRORISTES PALESTINIENS ET DES AMBULANCES UTILISEES POUR DES ACTES TERRORISTES**

23. Selon certaines menaces, des actes terroristes seraient commis dans les salles d'urgence des hôpitaux israéliens au moment de l'admission des blessés. Des ambulances ont été également volées dans le but de pénétrer dans les hôpitaux israéliens pour des attaques terroristes.

24. Compte tenu de ces menaces, les autorités israéliennes ont adopté des mesures de sécurité strictes. Chaque ambulance arrivant dans un hôpital israélien est contrôlée pour s'assurer qu'elle n'a pas été volée et qu'elle ne transporte pas d'explosifs. Par ailleurs, les blessés transportés dans les hôpitaux sont fouillés à leur arrivée dans la salle des urgences au cas où il s'agirait de terroristes.

**ISRAEL ASPIRE A CE QUE LE TERRORISME CESSE, A CE QUE LE DIALOGUE POUR LA PAIX REPRENNE ET A CE QUE S'OUVRE UNE NOUVELLE ERE DE COOPERATION ENTRE LE MINISTERE ISRAELIEN DE LA SANTE ET L'AUTORITE SANITAIRE PALESTINIENNE**

25. Israël oeuvre en faveur de l'arrêt de toutes les hostilités et d'un retour à la table de négociation afin de parvenir à une solution pacifique.

26. Le Ministère israélien de la Santé demande à l'Autorité sanitaire palestinienne de lancer un appel aux dirigeants politiques pour qu'ils acceptent officiellement de réactiver l'action des comités communs dans les domaines de la santé et de la médecine pour le bien des deux peuples.

27. Le Ministère israélien de la Santé croit fermement que la coopération dans ces domaines permettra d'établir durablement une solide passerelle vers la paix.

= = =